

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: **88810474.2**

51 Int. Cl.⁴: **A 45 D 44/00**
A 41 H 3/00

22 Date de dépôt: **11.07.88**

30 Priorité: **09.07.87 CH 2609/87**

43 Date de publication de la demande:
11.01.89 Bulletin 89/02

64 Etats contractants désignés:
AT BE DE ES FR GB GR IT LU NL SE

71 Demandeur: **Roch, Pierrette**
Le Canal
CH-1897 Le Bouveret (CH)

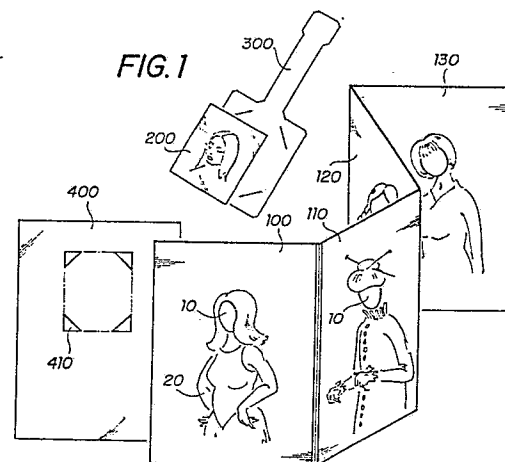
72 Inventeur: **Roch, Pierrette**
Le Canal
CH-1897 Le Bouveret (CH)

74 Mandataire: **Moinas, Michel**
Moinas & Cie 42, rue Plantamour
CH-1201 Genève (CH)

54 **Procédé et matériel de simulation de décoration sur une personne.**

57 Procédé de réalisation d'une simulation de décoration sur une personne consistant à rapporter sur une représentation graphique ou photographique d'un mannequin exhibant une décoration type et dont l'image du visage a été annihilée (10), une représentation graphique ou photographique (200) au format adéquat du visage d'une tierce personne.

Le matériel pour la mise en oeuvre de ce procédé comprend une série de fiches (100, 110, 120, 130) supportant les images de ses mannequins dont l'image du visage a soit été transformée en une zone de couleur uniforme soit ajourée.



Description

PROCEDE ET MATERIEL DE SIMULATION DE DECORATION SUR UNE PERSONNE

La présente invention concerne un procédé de réalisation d'une simulation proche de la vérité de l'effet décoratif soit d'un habillement soit d'une décoration du visage sur une personne. La présente invention a aussi pour objet le matériel nécessaire à la réalisation de cette simulation.

Cette invention est décrite plus particulièrement dans le cadre des attributs du visage, de sa parure et de son maquillage, mais de manière bien évidente elle s'applique avec de minimes modifications aux effets décoratifs de tel ou tel autre vêtement : foulard, tailleur, robe du soir...

Le développement de techniques et de concepts artistiques nouveaux en matière de soins du visage ou de vêtements augmente toujours plus le nombre de possibilités d'ornementation différentes, transformant le choix d'un candidat en une véritable gageure. Outre les frais financiers impliqués, qui peuvent se révéler importants, un choix malencontreux peut aussi avoir de graves conséquences psychologiques, surtout pour des personnes ayant des obligations professionnelles de représentation, telles que diplomates, artistes ou agents commerciaux.

Hormis les quelques personnes capables de concevoir intellectuellement différentes variantes, la majorité des candidats préfèrent étayer avec des exemples concrets leur raisonnement ou la discussion qu'ils peuvent avoir avec des conseillers.

La première forme d'exemples consiste en des dessins ou des photographies de mannequins présentées sous forme de catalogues ou de collections de tableaux. Ayant l'avantage d'être faciles à consulter, et de permettre des comparaisons de l'un à l'autre, elle reste toutefois essentiellement dépendants de la vision du dessinateur ou du photographe. Notamment ceux-ci font de plus en plus appel à des techniques d'éclairage et de mise en décor pour mettre en évidence leurs modèles, environnement qui s'éloigne alors de la réalité quotidienne. Surtout, ces exemples mettent en place des mannequins judicieusement choisis pour leurs visages en lequel le candidat ne se reconnaîtra pas ou éventuellement se laissera abuser.

Une deuxième forme d'exemples consiste à installer le candidat devant un miroir et à engager partiellement le processus de décoration. Rabattre les cheveux en avant, en arrière, en masquer une partie. Satisfaisante dans certains cas, cette méthode reste dangereuse en ce que le résultat final peut dépendre de manière importante de détails mis en place seulement à la fin.

Un développement récent de la conception assistée par ordinateur appliqué à la coiffure féminine a été présenté en septembre 1986 au Festival Mondial de la Coiffure à Cannes. Le visage du candidat est d'abord enregistré par une caméra pour être présenté sur un écran de visualisation. Un logiciel permet alors d'entourer ce visage avec différents types de coiffures, permettant une simulation du résultat final plus proche de la réalité. Fort intéressante en soi, l'utilisation de cette méthode nécessite

quand même un matériel onéreux à l'achat, ainsi que quelques connaissances en informatiques pas toujours compréhensibles de tout le monde.

La présente invention a pour but un procédé et des moyens de réalisation d'exemples de décoration d'une personne proches de la réalité, moyens faciles à manier et peu onéreux.

Ce but est atteint grâce à un procédé consistant à rapporter sur une représentation graphique ou photographique d'un mannequin exhibant une décoration type, représentation dont l'image du visage a été annihilée, une représentation graphique ou photographique, au format adéquat, du visage d'une tierce personne. Selon une première forme de réalisation du procédé, les représentations graphiques ou photographiques des mannequins exhibant une décoration type sont ajourées à la place du visage pour laisser apparaître une image appliquée à l'arrière, en correspondance, du visage d'une tierce personne. Cette dernière image est éventuellement montée sur un support adéquate faisant partie du matériel.

Selon une deuxième forme de réalisation du procédé, l'image du visage sur la représentation graphique ou photographique a été annihilée en une zone de couleur uniforme, de préférence couleur chair, sur laquelle est placée une image préalablement découpée du visage d'une tierce personne. Avantagement, le format de la représentation du buste du mannequin, ainsi que de l'altération pratiquée sur la représentation correspond sensiblement à celui d'une photographie d'identité, c'est-à-dire de hauteur comprise entre 5 et 40 mm et de largeur comprise entre 4 et 35 mm.

De préférence, les représentations ont pour support le recto et le verso de fiches rigides ou semi-rigides telles que : plaques métalliques, papiers cartonnés ou papiers plastifiés. L'altération est positionnée sensiblement au deux tiers de la hauteur de l'axe médian de la fiche. En variante, les représentations sont contenues dans une enveloppe plastique elle-même altérée.

Il s'est avéré utile de réunir un jeu de fiches soit dans un classeur à attaches ouvrables, soit sous la forme de dépliants, soit de façon ordonnée à l'intérieur d'une boîte. Avantagement, un fichier est constitué d'un jeu de représentations en noir et blanc et/ou en couleurs. Ce fichier peut aussi comprendre trois jeux différents : un jeu dont le format de l'ajour correspond à celui d'une photographie d'identité, un jeu surdimensionné par rapport au premier de 10 à 20 %, et un jeu sousdimensionné dans les mêmes proportions.

Suivant une autre caractéristique, le support de l'image du visage venant se placer à l'arrière d'une fiche ajourée, est une fiche de format identique à celle supportant les représentations et comporte des onglets maintenant l'image sensiblement au deux tiers de l'axe médiant. En alternative, le support de l'image du visage est une plaquette munie d'un

manche, plaquette de format identique à l'image.

L'invention sera mieux comprise à l'étude d'un mode de réalisation appliqué au domaine de la coiffure, pris à titre d'exemple nullement limitatif et décrit par les figures suivantes :

- la figure 1 est une vue en perspective du matériel, et

- la figure 2 est une vue en perspective d'une enveloppe plastique,

En référence à la figure 1, le matériel comprend initialement une série de fiches 100, 110, 120, 130... Sur chacune d'entre elles est rapportée l'image d'un mannequin présentant une coiffure différente. Cette représentation peut être soit un dessin, une peinture ou une impression. La fiche est ensuite découpée tout autour du visage pour laisser un jour 10. Ces images ont préalablement été dimensionnées de telle sorte que le format du visage du mannequin corresponde sensiblement à celui rencontré couramment sur les photographies d'identité. Ainsi, lorsqu'une personne cherche à se représenter l'effet qu'aurait sur son visage tel ou tel type de coiffure, elle peut alors sortir une pièce d'identité comprenant une photographie, et superposer la fiche 100 de telle sorte que son visage apparaisse au travers de l'ajour 10. Elle peut ainsi découvrir qu'une coiffure impressionnante sur un mannequin au visage rond aurait un effet désastreux sur le sien de type plutôt triangulaire.

En alternative, l'image du mannequin figurant sur la fiche comprend une zone neutre à la place du visage : soit grise sur une représentation en noir et blanc, soit couleur chair sur une image en couleur. Comme précédemment, le format de la représentation correspond à celui des photographies d'identité. La candidate découpe alors l'une de ses photos d'identité le long du pourtour de son visage et place cette photo ainsi rectifiée sur la zone neutre. L'effet est similaire à celui du procédé précédent.

Afin que la manipulation de ces fiches sur d'autres documents puisse se faire de manière aisée, il s'est révélé avantageux de réaliser ces fiches sur des supports rigides ou semi-rigides telles que plaquettes métalliques, papiers cartonnés ou papiers plastifiés. Ces dernières sont particulièrement recommandées dans des salons de coiffure toujours humides. Pour pouvoir utiliser aussi bien le recto que le verso de la fiche, il est apparu nécessaire de localiser systématiquement le visage au même endroit sur la fiche. Compte-tenu que les mannequins reproduits sur les fiches se tiennent alternativement en position droite ou légèrement penchés sur le côté, l'endroit le plus propice pour la localisation du visage s'est révélé être au deux tiers de la hauteur sur l'axe médian.

De part le caractère éphémère de la mode, ces fiches doivent être régulièrement rééditées ce qui peut s'avérer coûteux à la longue, surtout pour celles en couleurs plastifiées. Une alternative consiste en l'utilisation d'enveloppes plastiques transparentes telles que représentées sur la figure 2. Ainsi, deux photos tirées de magazines de mode, préalablement altérées, peuvent être insérées dos à dos dans cette enveloppe. L'altération de l'enveloppe doit bien entendu correspondre avec celle des

photographies. Ainsi, un document similaire aux fiches décrites ci-dessus est reconstitué.

Selon le nombre de fiches constituant une collection, celles-ci sont présentées sous forme de dépliants, ou contenues dans un classeur dont les attaches sont ouvrables, ou, pour un nombre important, soigneusement rangées par ordre à l'intérieur d'un boîte. Ce rangement de décorations-types peut se faire selon les styles, selon les genres de visages qui s'y rapportent le mieux, voire selon leurs coûts respectifs. Compte-tenu que les photographies d'identité ne sont pas systématiquement réalisées en couleurs, il peut s'avérer utile de prévoir un jeu de fiches réalisé en noir et blanc. Enfin, pour permettre une correspondance encore plus fine entre les fiches et la variété de photos d'identité pouvant se présenter, un jeu initial de fiches sera complété par un premier jeu surdimensionné de 15 % par rapport au premier et un deuxième jeu sousdimensionné dans les mêmes proportions.

Le matériel selon la première forme de réalisation du procédé comprend aussi des supports pour des photographies d'identité non déjà montées sur des documents. Un premier type de support consiste en une fiche vierge comprenant seulement quatre onglets de fixation disposée de telle sorte que la photo d'identité une fois montée se situe au deux tiers de la hauteur de l'axe médian. Ainsi, on peut aisément tenir la fiche/support et la fiche/représentation entre le pouce et l'index de chaque main, permettant de leur imprimer les mouvements de glissement l'une contre l'autre pour un ajustement du visage dans l'ajour au mieux.

Pour des fiches attachées de façon permanente, soit dans un classeur ou au milieu d'un dépliant, on peut préférer un support constitué d'une plaquette munie d'un manche orienté vers le haut ou vers le bas, plaquette dont le format sera juste suffisamment grand pour que toutes photographies d'identité puissent y être fixées à plat.

Cette invention est particulièrement intéressante pour les décorations du visage relativement volumineuses : coiffures telles qu'il a été décrit ci-dessus, mais aussi barbes, bijoux, chapeaux. Ainsi, pour les revendeurs de perruques et de chapeaux, cette invention leur permet d'éviter la constitution de stocks de marchandises trop importants et onéreux.

Cette invention permet aussi la simulation de l'effet décoratif d'un vêtement, et ce en utilisant des fiches plus grandes sur lesquelles les mannequins peuvent être représentés "sur pied". On peut alors découvrir avec surprise que, par exemple, telle ceinture noire barrant une robe du soir blanche est particulièrement inadéquate pour une jeune fille aux sourcils plutôt fournis.

Revendications

1. Procédé de réalisation d'une simulation de décoration sur une personne, caractérisé en ce que l'on rapporte sur une représentation graphique ou photographique d'un mannequin

exhibant une décoration type, représentation dont l'image du visage a été annihilé, une représentation graphique ou photographique au format adéquat, du visage d'une tierce personne.

2. Matériel pour la mise en oeuvre du procédé selon la revendication 1, comprenant une ou plusieurs représentation graphique ou photographique de mannequins exhibant une décoration-type, caractérisé en ce que les représentations sont ajourées à la place du visage pour laisser apparaître une image appliquée à l'arrière, en correspondance, du visage d'une tierce personne, cette image pouvant être montée sur un support adéquat.

3. Matériel pour la mise en oeuvre du procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comprend une ou plusieurs représentations graphiques ou photographiques de mannequins exhibant une décoration type, et dont l'image du visage a été annihilée en une zone de couleur uniforme, et une image préalablement découpée du visage d'une tierce personne qui est placée sur la zone de couleur uniforme.

4. Matériel selon la revendication 2 ou 3, caractérisé en ce que le format de représentation du buste du mannequin ainsi que l'altération pratiquée sur celle-ci correspond sensiblement à celui d'une photographie d'identité, c'est-à-dire de hauteur comprise entre 5 et 40 mm et de largeur comprise entre 4 et 35 mm.

5. Matériel selon la revendication 2 ou 3, caractérisé en ce que les représentations ont pour support le recto et le verso de fiches rigides ou semi-rigides et en ce que l'altération est positionnée sensiblement au deux tiers de la hauteur sur l'axe médian.

6. Matériel selon la revendication 2 ou 3, caractérisé en ce que les représentations sont contenues dans une enveloppe plastique altérée au deux tiers de la hauteur sur l'axe médian.

7. Matériel selon la revendication 5, caractérisé en ce qu'un jeu de fiches est réuni dans un classeur à attaches ouvrables.

8. Matériel selon la revendication 5, caractérisé en ce qu'un jeu de fiches est réuni sous la forme de dépliant.

9. Matériel selon la revendication 5, caractérisé en ce qu'un jeu de fiches est réuni de façon ordonnée à l'intérieur d'une boîte.

10. Matériel selon la revendication 6, caractérisé en ce qu'un fichier est constitué d'un jeu de représentations en noir et blanc et/ou en couleurs.

11. Matériel selon la revendication 6, caractérisé en ce que le fichier comprend trois jeux : un premier jeu de format selon la revendication 2, un second jeu surdimensionné de 10 à 20 % par rapport au premier et un troisième jeu sousdimensionné de 10 à 20 % par rapport au premier.

12. Matériel selon la revendication 2, caractérisé en ce que le support de l'image du visage est une fiche de format identique à celle supportant les représentations, et comportant

des onglets maintenant sensiblement au deux tiers de l'axe médian.

13. Matériel selon la revendication 2, caractérisé en ce que le support de l'image du visage est une plaquette munie d'un manche, et de format identique à celui de l'image.

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

60

65

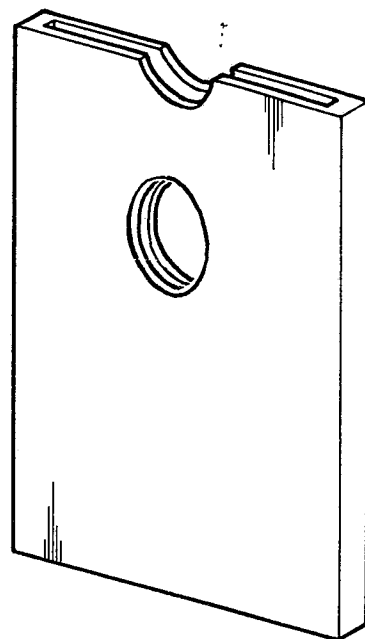
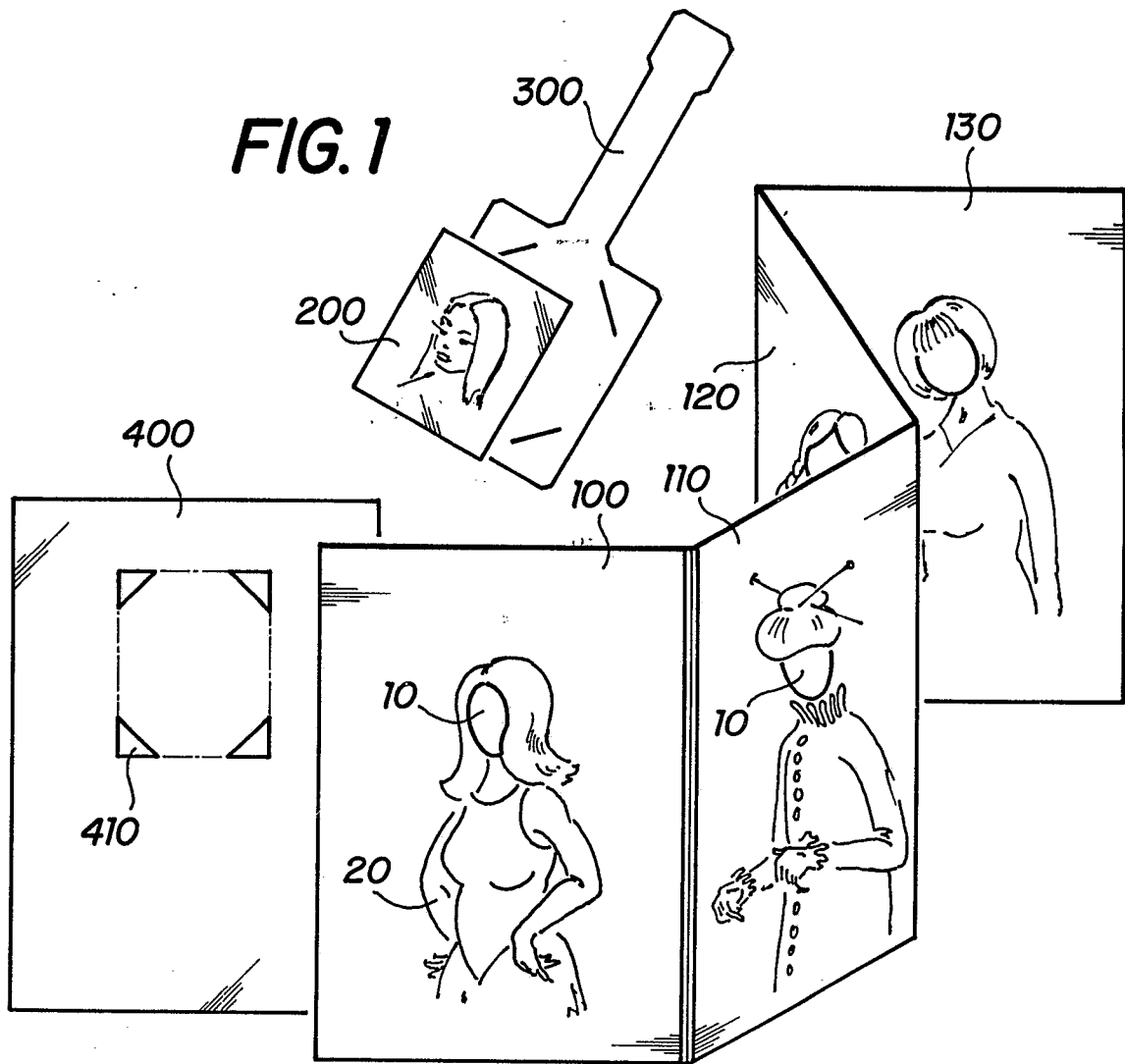


FIG. 2



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
X	DE-U-8 703 024 (D. DARIO) * Pages 4-6; revendications 1-6; figures 1,2 *	1-4,8	A 45 D 44/00 A 41 H 3/00
A	---	6,10	
X	US-A-3 339 453 (S. UDICH) * Colonne 2, lignes 8-72; colonne 3, lignes 1-47; figures 1,2 *	1	
A	---	1-3	
A	US-A-2 071 338 (O.C.W. HENZE) * Page 1, colonne 1, lignes 46-55; page 1, colonne 2, lignes 1-51; figures 1-5 *	1-3,7, 10	
A	FR-A-2 343 298 (G. DAMBRY) * En entier *	10	
A	LU-A- 69 326 (J.P. LEMONNIER) -----		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
			A 45 D A 41 H B 42 D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 09-10-1988	Examineur GARNIER F.M.A.C.
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>			